

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

30 fr.
16
9
Poste :
35 fr.
18
10

On s'abonne :

A SAUMUR,

au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste.

Recevoir tous les libéraux.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 21 JUIN 1886

BULLETIN

Comment l'Angleterre se moque de la France.

Les Anglais font grand tapage au sujet de la présence de nos vaisseaux dans les mers des Nouvelles-Hébrides.

Il est bon de donner quelques explications sur cette affaire.

Les Nouvelles-Hébrides sont une dépendance géographique de la Nouvelle-Calédonie. C'est l'escadre nécessaire de tous les navires qui font route pour Nouméa.

Ces îles ne sont d'aucun intérêt pour l'Angleterre, et jamais elle ne s'en serait occupée si les gouverneurs de la Nouvelle-Calédonie n'avaient essayé, à différentes reprises, de nouer des relations commerciales avec les naturels.

La jalousie anglaise s'éveilla immédiatement.

Il faut de soldats, on envoie des soldats, comme à Madagascar et sur tous les points du globe, s'occupèrent beaucoup de prêcher l'Évangile que de prêcher la France.

En 1878, grâce aux intrigues de ces pasteurs, un accord intervint entre l'Angleterre et la France, d'après lequel les deux puissances s'engageaient à ne toucher, ni l'une ni l'autre, à ces îles.

La propagande évangélique et gallo-normande n'en marcha que mieux.

Quand il fut avéré que le pasteur avait pu empoisonner nos soldats à Madagascar, non-seulement impunément, mais en touchant même une indemnité de la France, accompagnée des excuses de l'Angleterre, le pasteur John se crut autorisé à massacrer les Français résidant dans les Nouvelles-Hébrides.

Et pourquoi il y a actuellement des Français dans les eaux de ces îles, c'est la démonstration platonique, hélas! car le projet de M. de Freycinet s'em-

presse de faire déclarer à l'Angleterre qu'il n'a aucune idée d'annexion.

On ne tirera point vengeance des massacres accomplis, et le pasteur John, à son grand regret, ne sera pas même inquiété.

Et dire que, si le gouvernement de la République avait pour deux liards de fierté, il n'aurait qu'à étendre la main sur les Nouvelles-Hébrides pour en finir; que les Anglais criaient peut-être, mais ne bougeraient pas!

Eh bien, non! M. de Freycinet s'inclinera devant ces dogues hargneux qui profitent de toutes les occasions pour nous mordre parce que nous ne les chassons pas à coup de pied.

Comme l'affaire de Shaw, l'affaire de John est une honte pour la République, d'autant plus que si la France voulait prendre les Nouvelles-Hébrides, l'Angleterre serait absolument impuissante à l'en empêcher.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis samedi matin.

M. Sadi-Carnot, ministre des finances, a soumis au conseil un projet de loi sur les caisses d'épargne.

Ce projet de loi règle les relations du Trésor avec les caisses d'épargne; il institue un contrôle, il touche à la question de l'intérêt, et il fixe la somme totale de versement et de remboursement qui, pour la même personne, ne pourra pas s'élever à plus de 2,000 francs dans une année.

Ce projet sera très prochainement déposé sur le bureau de la Chambre.

Enfin, M. Develle, ministre de l'agriculture, a entretenu le conseil du projet de loi sur les céréales, dont la commission doit demander aujourd'hui la mise à l'ordre du jour de la Chambre. Il a fait connaître qu'il demanderait l'ajournement de la discussion.

La nouvelle loi militaire, qui va être l'objet de longs débats à la Chambre, intéresse dès aujourd'hui tout le monde; voici la

nouvelle répartition des vingt années de service dues à l'Etat. Désormais on ferait :

- Trois ans dans l'armée active;
 - Six ans dans la réserve, avec deux appels de quatre semaines;
 - Six ans dans l'armée territoriale, avec un seul appel de deux semaines;
 - Et cinq ans dans la dernière réserve.
- Cette transformation a toutes chances d'être votée.

IL EN A DÉJÀ ASSEZ!

Il, c'est le vivisecteur implacable des chiens, bourreau des animaux les plus inoffensifs de la création, en un mot, c'est Paul Bert, de triste renom.

M. Paul Bert s'était trop pressé de se faire allouer d'avance une année entière de son traitement.

On annonce qu'il reviendra en France dès que le terme de six mois assigné à sa mission en vertu de la loi sur les incompatibilités sera écoulé.

Ce colonisateur improvisé se sent bien la force d'organiser certains services de sa compétence, tels que les écoles primaires, la vivisection, les enterrements civils, etc.; mais il est obligé de confesser sa complète impuissance à l'égard des services administratifs, judiciaires et financiers.

Dans ces conditions, le gouvernement songerait à appeler aux fonctions de résident général un administrateur habile et expérimenté. Nous croyons savoir que son choix se serait porté sur M. Massicault, préfet du Rhône.

L'AFFAIRE DE TOULOUSE

M. GOBLET ET M^{re} L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

Le Temps a reçu communication de la lettre suivante que le ministre des cultes vient d'adresser au cardinal-archevêque de Toulouse :

Paris, 17 juin 1886.

Monsieur l'archevêque,

Les explications contenues dans votre lettre du 12 juin courant ne sont pas par-

venues à me faire revenir sur l'opinion que j'avais eu l'honneur de vous faire connaître par ma lettre du 9 de ce mois, touchant l'illégalité du concile de Toulouse. Il est vrai que le congrès dit eucharistique, auquel s'appliquent divers documents qui ont été livrés à la publicité, peut ressembler sous quelques rapports aux congrès précédemment tenus à Avignon et à Lille.

Je ne puis me dispenser de regretter, pour ma part, que des évêques en aussi grand nombre croient pouvoir quitter leur diocèse pour se réunir, en vue de manifestations de ce genre, sans remplir les formalités prévues par l'article 20 de la loi du 18 germinal an X. Je reconnais cependant qu'à cet égard il s'est établi, dans ces dernières années, une certaine tolérance, et si le congrès que vous avez convoqué à Toulouse n'avait pas dû avoir un autre caractère que les précédents, je ne serais pas intervenu pour y faire obstacle.

Mais il résulte de documents non publiés, et que j'ai sous les yeux, qu'à côté et au moyen de ce congrès dit eucharistique, vous avez organisé une assemblée purement ecclésiastique, où les laïques ne doivent pas être admis et à laquelle vous-même avez donné, à maintes reprises, exclusivement le nom de concile. Je lis en effet dans l'une de ces pièces :

ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

- « Monsieur le curé,
- » Horaire du concile de Toulouse.
- » Dimanche 20 juin, à huit heures du soir. — Chant du *Veni Creator*; allocution par un des évêques présents au concile.
- » Lundi 21 juin, à onze heures. — Réunion sacerdotale. Le programme de ces réunions sera envoyé à tous les ecclésiastiques qui feront connaître leur intention d'assister au concile...
- » A trois heures et demie. — Réunion du bureau général du Concile...

Un autre document débute ainsi :

ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

- « Monsieur le curé,
- » Son Éminence me prie de vous faire

Bulletin de l'Écho Saumurois.

ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

DEUXIÈME PARTIE

Club des Abandonnés

Il y avait là certainement une vocation. De plus, tant de gentillesse et de franchise, une si cordiale nature, que Philibert s'intéressa de suite à Léonard.

— Je reviendrai demain, lui dit-il en pliant bagage, au coucher du soleil.

— Moi pas! fit le gamin, ce sera jour de classe.

Le lendemain cependant, vers la même heure, ce fut la leçon de Philibert que vint réclamer Léo.

— Eh bien! mon jeune ami, et le pensionnat?

— On a congé...

Khun le crut d'abord et donna ses conseils, partagea son goûter; mais un mot de l'écolier, maladroït à mentir, révéla l'école buissonnière. Imposible d'en accepter la responsabilité.

— Je vais te reconduire chez tes parents, mon petit ami!...

furent heureux d'être seuls dans la voiture, qui se rapprochait en toute hâte de l'hôtel de Navarre, et de pouvoir échanger, au dernier moment, leurs impressions, leurs projets quant au lendemain.

La rencontre de Ramon d'Avila donna à réfléchir.

S'il était venu là, c'était évidemment pour y trouver aussi le Louveteau... Il était donc sur la même piste... Pourquoi? dans quel but? Un instinct avertissait Fernand que, pour le gagner de vitesse, il fallait se hâter.

— Pauvre duchesse! murmura-t-elle, ah! si c'était là son fils!

— Quel bâtiment, n'est-ce pas, pour son orgueil! ajouta Philibert Khun; mais il nous reste encore un espoir... le numéro 3.

— Léonard Bazin...

— Oui. J'y songerai. J'y ai déjà songé. Nous verrons demain sa mère...

— Sa mère! Mais alors?

— Ne m'en demandez pas davantage ce soir! l'interrompt-il d'un air étrange, je désirerais vous revoir... A demain.

— A l'hôtel?

— Non, chez moi... vers les deux heures, M^{me} Bazin s'y trouvera sans doute. Peut-être aussi Léonard. Je les aurai déjà sondés tous les deux. Nous achèverons ensemble l'enquête. Viendrez-vous?

— Pourquoi ne viendrais-je pas?

— Dame! Je suis garçon! Un vieux garçon, c'est vrai... Mais vous êtes une jeune fille...

— Mais qui n'est pas celle de la duchesse, l'interrompt-elle, et qui vous considère comme son meilleur ami... comme un père...

Il s'inclina, répondant :

— Soit!... rue Joubert, 74.

Quand le fiacre s'arrêta devant l'hôtel de Navarre, il n'était pas encore minuit.

VII

LA FAMILLE BAZIN

Dix ans plus tôt, Philibert Khun, esquissant une étude d'arbres au bois de Vincennes, aperçut un gamin qui louvoyait curieusement autour de lui, comme attiré par un vif désir d'examiner de plus près son travail.

— Approche donc!... lui dit enfin l'artiste, et ne te gêne pas... regarde!

Le jeune indiscret ne se le fit pas répéter deux fois. Il bondit devant le chevalet, à côté du peintre dont la main ne s'était pas ralentie, et là, se dressant sur la pointe des pieds, retenant son souffle, il regarda de tous ses yeux.

Les plus beaux yeux du monde! Un amour d'enfant. Raphaël enfant, nous l'avons dit: c'était Léonard.

— Tu aimes donc la peinture?... le dessin?...

» connaître le canevas des divers sujets
» traités entre les évêques et le clergé lors du
» concile qui doit se tenir à Toulouse du
» 20 au 25 juin de la présente année, et
» vous prie, avec instances, de préparer
» les diverses objections qui vous sembleront
» ront discutables, à l'effet de montrer aux
» prélats qui le présideront que les prêtres
» de la Haute-Garonne sont intelligents et
» solides. Nul civil ne sera introduit dans ces
» réunions privées... 1° 2° 3° 4° Catechis-
» mes. Ecoles de catéchisme pour les en-
» fants qui fréquentent l'école laïque.
» 48° Relations à établir entre les associa-
» tions de France et œuvres catholiques... »

Il résulte de ces pièces adressées par vous au clergé que ces assemblées sacerdotales, ainsi que vous les appelez vous-mêmes, doivent être secrètes et que le programme n'en sera communiqué qu'aux seuls ecclésiastiques qui auront adhéré.

Vous ne pouvez contester, monsieur l'archevêque, que de semblables réunions tombent expressément sous le coup de la disposition de l'article 4 de la loi du 48 germinal an X, qui interdit toute assemblée délibérante ecclésiastique sans l'autorisation préalable du gouvernement.

Je ne puis donc que persister à cet égard dans les observations que je vous ai faites et vous répéter que, s'il était passé outre, ce serait sous votre responsabilité.

La lettre que je vous avais adressée le 9 juin et la lettre confidentielle aux évêques ayant été livrées à la publicité, je publie également cette réponse.

Agréez, monsieur l'archevêque, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de l'instruction publique,
des beaux arts et des cultes,
RENE GOBLET.

Le congrès eucharistique provoqué par le cardinal Desprez entre ainsi dans une phase nouvelle.

Les documents que possède M. Goblet sont l'œuvre d'un faussaire inconnu.

Rien de semblable n'a été envoyé par l'archevêché et M. Goblet a été mystifié.

Le cardinal Desprez est résolu à passer outre.

Le Congrès, qui réunit des évêques, des prêtres et des laïques, s'est ouvert hier.

M^r Mermillod a dû prononcer le sermon d'ouverture.

LE PROCÈS WATRIN

Rodez, 19 juin.

Le procureur général prononce son réquisitoire. Il s'attache d'abord à justifier M. Watrin des accusations portées contre lui; puis il commence le récit des événements du 26 janvier. Suivant lui, les grévistes doivent être divisés en deux catégories: l'une, c'est la majorité honnête, laborieuse, faisant loyalement la grève; l'autre, composée des ouvriers renvoyés ou paresseux; à cette dernière catégorie appartiennent les accusés, qu'il qualifie de faux grévistes.

Le réquisitoire loue l'attitude des fonctionnaires et s'attache à établir que le meur-

tre de Watrin était prémédité.

Le réquisitoire de M. le procureur général considère Lescure, Souquières, Chapsal, Granier comme les auteurs du meurtre, et Caussanel, Puech, Blanc, Bedel et les deux femmes comme leurs complices.

L'audience est suspendue.

Rodez, 20 juin, matin.

L'audience de nuit a été consacrée à l'audition de MM. Peyron, Menuet, avocats des accusés Puech, Pendaris et Caussanel.

Ce matin, l'audition de MM. Bouchet, Crémieux et Millerand, pour les accusés Chapsal, Granier, Souquières et Phalip qui tous sollicitent les circonstances atténuantes et soutiennent la non-préméditation.

Les questions sont posées au jury.

Le verdict.

Rodez, 20 juin, midi.

Après une demi-heure de délibération, le jury acquitte les accusés Granier, Souquières, Chapsal, Eulalie Phalip, femme Pendaris et Puech. Il rend un verdict affirmatif contre Lescure, Bedel, Blanc et Caussanel avec admission de circonstances atténuantes.

Rodez, midi 20.

La Cour délibère sur la peine.

Après délibéré, la Cour condamne Bedel à huit ans de travaux forcés, Lescure à sept ans de réclusion, Blanc à six ans de réclusion, Caussanel à cinq ans de réclusion.

Nouvelles militaires.

APPEL DES RÉSERVISTES ET DES TERRITORIAUX

Les réservistes des classes 1877 et 1879 seront appelés en 1886. Seront convoqués, du 25 août au 21 septembre: les réservistes des régiments d'infanterie de ligne, de zouaves, de tirailleurs, du génie, de chasseurs à pied et des bataillons d'artillerie et de forteresse.

Seront convoqués du 27 septembre au 24 octobre: les réservistes des régiments d'artillerie, de pontonniers et des compagnies de sapeurs-conducteurs du train, appartenant à la classe 1877; du 28 octobre au 24 novembre, les réservistes de ces mêmes régiments appartenant à la classe de 1880.

Seront convoqués du 1^{er} au 28 octobre, les réservistes des régiments de cavalerie. Les réservistes des compagnies d'ouvriers militaires des chemins de fer, du génie employés sur les réseaux des voies ferrées, seront également appelés du 25 août au 21 septembre, mais par ordres individuels. Ils n'en devront pas moins être mentionnés sur les affiches.

Les sous-officiers réservistes d'infanterie, chefs du service des réapprovisionnements de munitions, seront convoqués à la date du 25 août par ordres individuels, dans l'un des deux régiments d'artillerie de la région désigné par le commandant du corps d'armée pour y recevoir une instruction plus appropriée à leur affectation de guerre.

Les réservistes du train des équipages, des sections de secrétaires d'état-major et de recrutement, de commis et d'ouvriers d'administration, d'infirmiers militaires, des

compagnies d'artificiers et d'ouvriers d'artillerie seront appelés à des époques variables et convoqués par ordres individuels.

Les hommes des classes de 1874 et 1875 appartenant aux escadrons de numéros pairs de la cavalerie territoriale seront appelés du 8 au 20 novembre.

STATISTIQUE MILITAIRE.

L'Annuaire militaire qui vient de paraître nous donne la composition des ordres de l'armée active au 1^{er} avril 1886.

Nos 300 généraux sont au complet.

Nous possédons 11,419 officiers d'infanterie dont 174 colonels et 4,245 capitaines. La cavalerie, forte de 3,288 officiers, a 84 capitaines des deux classes.

Les deux grades les plus importants de l'artillerie comprennent 83 colonels et 1,407 capitaines; en tout 3,406 officiers. Le génie, seconde de nos armes spéciales, dispose de 974 officiers, avec 40 colonels et 465 capitaines.

Le train comporte 364 emplois d'officiers, y compris, à la tête, 4 lieutenants-colonels et 460 capitaines pour commander les compagnies des équipages militaires, tant en France qu'en Afrique.

Réduite comme officiers supérieurs, par le décret du 6 avril, la gendarmerie comprend encore 795 officiers de tous les grades, avec 47 colonels chefs de légion et 244 capitaines-trésoriers ou d'arrondissement.

Les cadres combattants de l'armée arrivent au total de 100 généraux de division, de 206 de brigade et de 20,032 officiers des grades de sous-lieutenant à celui de colonel.

A cet effectif déjà si considérable, nous avons à ajouter un cinquième de personnel non combattant. L'énumération en sera instructive.

Nous relevons 50 contrôleurs de l'administration de l'armée, 36 ingénieurs des poudres et 4 de l'artillerie, 334 fonctionnaires de l'intendance, 4,490 médecins militaires, 438 pharmaciens, 438 vétérinaires, 499 officiers d'administration des bureaux de l'intendance, 434 idem des subsistances, 340 idem des hôpitaux, 105 idem de l'habillement et du campement, 72 idem de la justice militaire, 597 gardes d'artillerie, 169 contrôleurs d'armes, 629 adjoints du génie et 146 archivistes des bureaux d'état major.

Malgré le sens légal de leur titre hiérarchique, les médecins militaires ne sont généralement pas classés parmi les officiers combattants. Ils figurent ainsi dans le total des 5,072 fonctionnaires et employés militaires ayant l'état d'officier, mais ne pouvant prétendre au commandement effectif des troupes.

Les cadres d'officiers et assimilés de l'armée active comprennent 25,404 emplois pourvus de leur titulaire. L'élevation même du chiffre de nos cadres explique la difficulté croissante d'assurer leur recrutement et les charges si lourdes qui pèsent sur le budget de la guerre.

En nombre rond, nous entretenons 7,000 officiers ou assimilés de plus que les Allemands.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous avons appris ce matin qu'une tentative de suicide avait eu lieu hier soir dans le quartier des Ponts. La victime se serait donné plusieurs coups de couteau qui n'auraient pas entraîné la mort. Une enquête est ouverte. Nous donnerons demain des détails.

LA LIGNE DE PARIS A BORDEAUX.

Le train ministériel ne s'arrêtera en Maine-et-Loire qu'à Noyant et à Saumur.

Noyant, dit-on, se prépare à fêter dignement cette inauguration du 4 juillet. Une cavalcade est en voie d'organisation; le soir, banquet, concert, fête de nuit. La cavalcade ne compterait pas moins de neuf chars et vingt groupes organisés en partie par le haut commerce d'Angers, de Saumur et de La Flèche.

Des médailles commémoratives seraient distribuées gratuitement, le jour de la fête, par les soins des commerçants du département.

C'est à Noyant que M. Baïbaud, ministre des travaux publics, recevra les autorités de l'arrondissement de Baugé.

Le conseil municipal de Niort a décidé

qu'un banquet sera offert à M. le ministre des travaux publics qui s'arrêtera à Niort, le 4 juillet, au soir, à l'occasion de l'inauguration de la ligne de Paris à Bordeaux par Niort.

Voici en quels termes la France militaire apprécie le talent des professeurs de l'Ecole de cavalerie appelés à faire un cours en présence du ministre de la guerre, lors de son passage à Saumur:

« Avant de continuer l'inspection des locaux, M. le général Boulanger assista à deux leçons de vingt minutes environ.

» L'une de ces deux leçons fut professée par M. le commandant Burnez, qui enseigne avec autant d'autorité que de talent. Elle traitait de la division de cavalerie en exploration, de son ordre de marche et de la place des batteries dans la colonne.

» La seconde leçon fut faite par M. le capitaine de Place, un savant, un inventeur, et qui est à la veille de découvrir le moyen de diminuer le recul des canons jusqu'au point de le supprimer complètement. »

La même feuille continue:

« Mais quel amphithéâtre? Imaginez un grenier où plus de cent vingt élèves s'entassent et où fatalement ils succombent au sommeil, même s'ils ne sont pas accablés de fatigue et même si le sujet traité est des plus intéressants.

» Comment se peut-il que, dans cette Ecole dont tous les bâtiments sont superbes, on tolère plus longtemps une salle de conférences dont on ne voudrait même plus, à notre époque, comme salle d'école dans le plus pauvre des villages français?

» Nous avons oui dire qu'il en est de même pour une partie de l'installation du cours de télégraphie, qui est pourtant, d'autre part, très richement pourvu, parait-il. »

La France militaire demande que notre Ecole d'application de cavalerie soit, dans tous les détails de ses aménagements, une Ecole modèle comme elle l'est pour la supériorité de son instruction.

Le ministre de la guerre, frappé lui-même de ces inconvenients, a promis d'apporter remède à l'exiguïté des casernements et certaines autres déficiences.

Déjà le personnel du génie militaire sur pied, et doit produire, dans un bref délai, plans et devis pour casernes et écoles nouvelles.

Les cavaliers de remonte seraient logés du côté de la levée de Saint-Florent, dans de nouveaux bâtiments, et les logements qu'ils occupent à l'Ecole seraient appropriés pour une nouvelle division de Saint-Cyrien, une nouvelle division de sous-officiers élèves officiers.

Cette augmentation entraînerait également la construction d'une écurie pouvant contenir 400 chevaux.

Les travaux doivent être poussés avec plus grande activité, afin de pouvoir inaugurer les nouvelles divisions à la prochaine rentrée des cours.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le service d'été de la Compagnie d'Orléans commence aujourd'hui lundi 21 juin.

Une amélioration qui sera très appréciée des habitants de la vallée de la Loire est la création d'un train rapide de Paris à Saumur, Angers et Nantes, et vice versa, qui desservira les stations balnéaires entre Saint-Gervais et le Croisic: Le Pouliguen, Port-au-Fort, Guérande. Ce train, portant de Paris à Saumur 45 matin, arrive à Saumur à 3 heures 20 soir, à Angers à 4 heures 30 soir, à Nantes à 6 heures 30 soir et au Croisic à 12 heures 12 soir. Il prendra à Paris les voyageurs de toutes classes pour les au départ de Tours.

Presque tous les autres trains subissent des changements de quelques minutes. Voici les modifications apportées aux heures d'arrivée et de départ.

Train n° 4 se dirigeant vers Angers	ancien service: arrivée	4 19 soir
	départ	4 25
nouveau service: arrivée	4 15	
	départ	4 21

Train n° 9 rapide se dirigeant vers Angers	ancien service: arrivée	3 26 soir
	départ	3 32

Léonard ne s'épouvanta pas, au contraire.

— Oui, venez... C'est tout près d'ici... Peut-être obtiendrez-vous qu'on me laisse dessiner davantage!

Telle fut l'entrée de Philibert dans la famille Bazin.

Ces braves gens, ébénistes du faubourg Saint-Antoine, étaient propriétaires, à Saint-Mandé, d'une de ces maisonnettes entre cour et jardin qui sont l'idéal des petits fabricants de Paris. Tout y respirait l'aisance et la sérénité, sauf une ombre qui, parfois, passait sur le front jovial du père, sur l'honnête et bonne figure de maman Bazin. Leur nouvel ami, cet observateur auquel rien n'échappait, ne tarda pas à pressentir qu'il y avait entre eux quelque chose... un regret... un secret.

Ils avaient deux fils: Guillaume, de six ou sept ans l'aîné, travaillait avec le père; il lui ressemblait, il était son favori.

N'allez pas en conclure que Léo fût celui de M^{re} Bazin. Non. Ses préférences étaient pour une enfant d'adoption, nommée Francine, et qui grandissait, rieuse et charmante, dans ce modeste intérieur dont elle était la joie. Tout le monde en raffolait, surtout Guillaume et sa mère.

Un jour, Philibert, qui était devenu l'ami de la maison, s'en étonna. « Ah! lui fut-il répondu, j'aurais tant voulu avoir une fille!... »

Des années se passèrent. D'après le conseil de

l'artiste, Léo suivait les cours des écoles de dessin de la ville de Paris. Nous y avons constaté ses succès.

Afin de l'en récompenser, pendant les vacances, Kuhn l'emmenait à Fontainebleau, en Normandie, étudier d'après nature. C'était son rapin, son compagnon de travail et de cœur. Il l'aimait comme un fils.

Le père Bazin mourut. Son dernier embrassement avait été pour Guillaume. A Léo, seulement la main.

« Pardon! » avait murmuré sa femme. « Ouit ouit! répondit-il, tu ne fus pas coupable, et je me suis vengé. » Bref, une agonie étrange, à laquelle Philibert avait assisté. Il s'en était ressouvenu lors de la dernière confidence de Fernande.

Mais n'anticipons pas. Guillaume, associé de sa mère, avait continué leur commerce. Celle-ci vivait surtout dans la petite maisonnette de Saint-Mandé, avec Francine qui grandissait, comme aussi l'affection pour elle de Guillaume. Souvent il lui rapportait des fleurs, quelque petit cadeau. Il travaillait avec l'ambition de lui faire partager un jour une situation meilleure. « Ce sera ma femme! » avait-il dit.

(A suivre.)

nouveau service : arrivée 3 20
 départ 3 28
 Ce rapide marchera à une vitesse de 75
 kilomètres à l'heure.
 Train n° 1409 se dirigeant vers Angers :
 ancien service : arrivée 40 30 soir.
 départ 40 36
 nouveau service : arrivée 40 30
 départ 40 42
 Train n° 28 rapide se dirigeant vers
 Tours :
 ancien service : arrivée 9 33 matin.
 départ 7 37
 nouveau service : arrivée 9 22
 départ 9 26
 Ce rapide marchera à une vitesse de 75
 kilomètres à l'heure.
 Train n° 6 se dirigeant vers Tours :
 ancien service : arrivée 4 32 soir.
 départ 4 44
 nouveau service : arrivée 4 23
 départ 4 34

40 CONSEILLERS GÉNÉRAUX
 Dans sa séance de jeudi, la Chambre a
 adopté une proposition de loi accordant deux
 conseillers généraux aux cantons de 20,000
 habitants et au-dessus.
 Six cantons de Maine-et-Loire se trouvent
 dans ce cas. Ce sont, pour l'arrondissement
 d'Angers :
 Angers Nord-Est, 34,596 habitants.
 Les chiffres sont relevés d'après le recen-
 sement de 1886.
 Les Ponts-de-Cé, 20,900 habitants, d'a-
 près le recensement de 1884.
 Pour l'arrondissement de Cholet :
 Cholet, 30,750 habitants, recensement de
 1881.
 Beaupréau, 20,660 habitants, d'après le
 recensement de 1884.
 Pour l'arrondissement de Saumur :
 Saumur Sud, 22,800 habitants, d'après
 le recensement de 1884.

Le département de Maine-et-Loire comptait
 quatre conseillers généraux. Si la
 nouvelle loi est votée par le Sénat, et si le
 dernier recensement n'accuse pas de dimi-
 nution sensible dans la population pour les
 cantons des Ponts-de-Cé, de Beaupréau
 de Saumur, dans quelques années le
 nombre des conseillers généraux s'élèvera à
 quarante.

UN TROMPE-L'ŒIL
 Furieux d'avoir été devancé par plusieurs
 membres de la Droite, notamment par M.
 Fournès et le prince de Léon, le ministre de
 l'Agriculture a déposé vendredi sur le bureau
 de la Chambre une proposition tendant à
 l'ouverture d'un crédit de 4 millions pour
 venir en aide aux localités éprouvées par
 les derniers orages.
 C'est là, du moins, le but avoué; mais
 nous savons par expérience que le million
 sera, en réalité, employé à payer les
 offices de quelques électeurs influents,
 à soudoyer les candidatures républicaines
 aux prochaines élections aux conseils
 généraux.

Le *New-York Herald* annonce qu'une
 dépression barométrique traversant l'Atlan-
 tique gâgnera la France entre le 25 et le 27.

Le tir du 3^e bataillon du 70^e régiment
 territorial d'infanterie, à Saumur.

Vingt-unième séance du 20 juin 1886
 Fossil Gras, à 290 mètres. — Prix,
 Mégné; médaille, M. Perreau.
 Revolver, à 30 mètres. — Prix, M.
 Perreau; médaille, M. de Guibert.

Vingt-deuxième séance au Stand des Ré-
 publics, le dimanche 27 juin 1886, à 2 heu-
 res du soir. — Carabine 6^m à 12 mètres
 pistolet à 12 mètres.
 Le Capitaine-Président,
 G. DOUSSAIN.

THÉÂTRE DE SAUMUR.
 Nous avons annoncé la visite, pour
 demain mercredi, d'une troupe pari-
 sienne sous l'habile direction de l'adminis-
 trateur bien connu, M. Simon, dans laquelle
 figure au premier rang M^{lle} Marie Kolb, de
 l'Odéon, qu'il nous a déjà été donné d'ap-

plaudir dans *Divorçons*, *Lili* et autres piè-
 ces.
 Cette troupe jouera sur notre scène, ainsi
 que nous l'avons dit, la *Doctoresse*, comédie
 en trois actes, de MM. Paul Ferrier et Henri
 Bocage.
 Voici ce que nous lisons à ce sujet dans
 le *Progrès de la Côte-d'Or*:

« Ce soir, au grand théâtre de Dijon,
 M^{lle} Marie Kolb et la troupe de Paris qui
 l'accompagne donnent une seconde repré-
 sentation de la *Doctoresse*.
 » Samedi, dans cette pièce, M^{lle} Marie
 Kolb a obtenu le plus vif succès. M. Emile
 Petit, le mari de la Doctoresse, a été couvert
 d'applaudissements. Il faut aussi citer M^{lle}
 Jenny Rose qui, dans le rôle de l'acrobate
 anglaise, a été bien amusante. »

LA TROUPE MEXICAINE
 Les débuts de la grande Troupe mexi-
 caine ont eu lieu samedi dernier devant un
 nombreux public, qui a fort goûté et ap-
 plaudi les différents et curieux exercices des
 acrobates.
 Hier, dans la journée, la représentation
 a été donnée particulièrement pour les pen-
 sions et collèges. Tous les élèves de l'insti-
 tution Saint-Louis et du collège communal y
 assistaient.
 Le soir, à huit heures, la foule a envahi
 promptement toutes les places; les retardat-
 toires ont dû rétrograder. Aussi la direction
 donne-t-elle une dernière représentation ce
 soir à huit heures et demie.
 Nous engageons vivement le public à al-
 ler voir les brillants exercices de la Troupe
 mexicaine, lesquels, quoi qu'en dise la
Petite France, sont plus que rien, rien !
 Jusqu'à présent, l'empressement des spec-
 tateurs a prouvé qu'on trouvait cela bien,
 bien, bien !

LIBERTÉ ET ÉGALITÉ EN RÉPUBLIQUE
 Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-
 Loire*:

Depuis plusieurs jours on lisait sur des
 pancartes attachées aux grilles de la mairie
 d'Angers :
 « Jeudi 17 juin, à deux heures de l'après-
 midi, dans la grande salle de la mairie, ti-
 rage de la loterie organisée par les Dames
 de l'Eglise réformée d'Angers, au profit
 d'œuvres de bienfaisance.
 » Exposition des lots, mercredi, dans
 l'après-midi. »

Pendant fort longtemps aussi, la Société
 Saint-Vincent de Paul d'Angers organisait
 tous les ans une grosse loterie en faveur des
 pauvres de la ville. Le bénéfice était consi-
 dérable. Le gouvernement ne s'en portait
 pas plus mal, et les pauvres s'en trouvaient
 beaucoup mieux.

Depuis quelques années, les préfets ont
 interdit cette œuvre charitable aux catholi-
 ques, mais ils continuent de laisser liberté
 complète aux protestants. Bien plus, la mai-
 rie concède aux « Dames de l'Eglise réfor-
 mée » une salle pour exposer leurs lots et
 tirer leur loterie.
 En présence de pareils faits, tout esprit
 impartial est obligé de conclure que, sous
 le régime actuel, la liberté, l'égalité ne sont
 qu'une vaine farce.

Comme à Angers, la Société de Saint-
 Vincent de Paul de Saumur a pendant plu-
 sieurs années sollicité de la préfecture l'au-
 torisation d'organiser des loteries pour les
 pauvres visités par l'Œuvre. Les conditions
 qu'imposait le préfet ne permettaient pas
 de les accepter, et les pauvres de Saumur
 ont été privés de cette source de secours.

Le départ de Tours pour Paris du person-
 nel des trois services centraux des chemins
 de fer de l'Etat aura lieu dans le courant du
 mois de septembre prochain. Les agents du
 service de l'exploitation en ont été officielle-
 ment prévenus hier matin.

LE GÉNÉRAL CARREY DE BELLEMARE
 Les journaux disent que l'affaire du bou-
 langer Chevalier contre le général Carrey de
 Bellemare devait être appelée à l'audience
 du tribunal civil de mardi. Chevalier se plai-
 gnait d'avoir été arrêté illégalement par
 l'autorité militaire. Il demandait des dom-
 mages-intérêts au général responsable de
 cette illégalité. C'était son droit...
 Le général Carrey de Bellemare est, par-
 rait-il, de cet avis; car il a offert à Chevalier

une indemnité de quelques cent francs,
 pour obtenir son désistement et l'a obtenu
 facilement. L'issue de cette aventure peu mi-
 litaire prouve d'abord que le boulanger n'a
 pas de rancune, ayant oublié si vite que le
 général l'avait jeté en police correctionnelle;
 puis, que le général fera sagement de médi-
 ter sur l'étendue de ses droits avant de s'at-
 taquer à la liberté d'un simple citoyen.

A ce sujet, nous lisons dans le *Journal
 d'Indre-et-Loire*:

« On parle beaucoup, depuis hier, du dé-
 part probable du général Carrey de Belle-
 mare.
 » Ce changement, qui aurait été décidé
 en principe, au moment où fut soulevé l'in-
 cident Chevalier, serait, dans l'esprit du
 ministre de la guerre, devenu inévitable à
 la suite de l'étrange marché conclu entre le
 général et sa peu intéressante victime.
 » Ce marché équivaut à un aveu de com-
 plicité dans l'arrestation arbitraire de Che-
 valier.

» Cependant, un officier supérieur a été
 déjà déplacé pour ce motif. De deux choses
 l'une: ou l'officier en question avait agi
 seul, et alors sa disgrâce, — mitigée d'avan-
 cement, — est méritée, ou il en a référé à
 son général en chef, et alors ce dernier est
 seul coupable.

» Quoique le général Boulanger tienne le
 général Carrey de Bellemare en haute es-
 time, le ministre sent bien que la cause de
 son subordonné serait peu défendable, si un
 député conservateur s'avisait de porter la
 question à la tribune.
 » De là, les bruits qui circulent en ville
 sur le départ prochain du général comman-
 dant le 9^e corps, bruits auxquels nous ne
 voulons pas croire et que nous n'enregist-
 rons que sous réserve. »

On lit dans l'*Espérance du Peuple*, de
 Nantes:

« Vendredi, l'honorable M. Berthaud,
 membre du Conseil municipal, a remis à
 M. le maire de Nantes des feuilles de péti-
 tions relatives au rétablissement des proces-
 sions formant un premier dépôt et conte-
 nant ensemble 25,372 signatures. Le Con-
 seil municipal doit être convoqué très pro-
 chainement pour discuter la question des
 processions.

Le général Boulanger a accepté la candi-
 dature au Conseil général que les comités
 radicaux de Nantes lui ont offerte. Le siège
 auquel le ministre de la guerre se présentera
 est celui de M. Laisant.
 M. Laisant se démettra de ses fonctions
 de conseiller général pour permettre cette
 élection.

UNE RUE A TRAVERSER
 On écrit de Niort à la *Gazette de France*:

« Chaque année, le jour de la première
 communion, les enfants étaient réunis aux
 presbytères, et conduits processionnelle-
 ment aux églises.
 » C'était la rue à traverser, car les portes
 des deux presbytères sont en face l'église, il
 n'y avait certainement pas plus de dix pas à
 faire !

» Pour les républicains, il paraît que
 c'est encore trop de voir quelques secondes
 une croix dans la rue. Le maire a interdit
 cette conduite en procession des enfants, et
 des agents de police étaient de service à la
 porte des presbytères pour faire respecter
 cet ordre bête et vexatoire.
 » Voilà où en est arrivée la République.
 Elle fait la guerre aux premiers commu-
 niants !

» N'est-ce pas l'imbécillité prédite par
 M. Thiers ? »

Il y a longtemps qu'à Saumur les enfants
 sont privés de cette inoffensive procession.

LA POPULATION DU MANS
 Le Mans compte actuellement 22,374
 maisons, 16,944 ménages et 57,378 habi-
 tants.
 Le dénombrement de 1844 n'avait donné
 qu'un chiffre de 55,347 habitants, soit une
 augmentation de 2,034 habitants en cinq
 ans.
 Mais ces renseignements ne sont que des
 à peu près, car le dernier recensement
 nous paraît avoir été beaucoup plus mal
 fait que le précédent.
 C'est donc partout la même chose !

Publications de mariage.
 Léon-Pierre David, chapelier, et Louise-José-
 phine-Marie Nevouet, chapelière, tous deux de
 Saumur.
 Louis-René Vivien, cavalier de manège, de
 Saumur, et Éléonore-Catherine Marchandau, sans
 profession, de La Ville-aux-Dames (Indre-et-Loire).
 Jean-Paul Antier, employé des postes, de Sau-
 mur, et Marie-Philomène Rotureau, cultivatrice, de
 Saint-Pierre-Montlimard (Maine-et-Loire).
 René Alleaume, facteur de la poste, et Ambroi-
 sine Marseau, domestique, tous deux de Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE
 28 et 30, rue Saint-Jean
**BAISSE DE PRIX DE 10 c. par paquet sur
 toutes les bougies.**
 Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville 0.80
 Gobelins... — 1.00 — 0.90
 A trous... — 1.10 — 1.00
 F^{ie} Fournès.. — 1.10 — 1.00
 Nubienne... — 1.15 — 1.00

BULLETIN FINANCIER.
 Paris, 19 juin
 Après deux jours d'arrêt, nos rentes ont repris
 leur mouvement ascensionnel. Le 3 0/0 ancien est
 à 82.77, le 4 1/2 0/0 à 110.40.
 L'action du Crédit Foncier a des demandes à
 1,380. Les diverses obligations Foncières et Com-
 munes donnent lieu à des transactions très-ani-
 mées. La tendance à la hausse de ces titres s'affir-
 me de plus en plus.
 La Société Générale se négocie à 456.25. Le
 marché des actions est très actif et les demandes y
 priment les offres.
 La Banque d'Escompte à 472.50 consolide son
 avance de ces derniers jours. La hausse reprendra
 forcément sa marche, car toutes les valeurs du
 portefeuille de la société sont en pleine voie de
 prospérité.
 Le Panama est faible à 447. Une solution va pro-
 chainement intervenir dans la question de l'émis-
 sion d'obligations à lots.
 Les polices spéciales A B de l'Assurance Finan-
 cière sont l'objet de demandes quotidiennes au
 siège social, rue Louis-le-Grand, à Paris.
 Parmi les titres les plus en faveur sur le marché,
 citons l'obligation Economique qui en une semaine
 a haussé de près de 10 fr. et cette hausse ira s'ac-
 centuant vu les garanties sérieuses de sécurité of-
 fertes par ce titre.
 Le Crédit Lyonnais est lourd à 522.50. On si-
 gnale de nombreuses ventes depuis que l'on con-
 naît le rapport présenté à l'assemblée de la Fon-
 cière Lyonnaise.
 Grande fermeté de nos Chemins de fer.

Théâtre de Saumur
 TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE (13^e année)
 E. SIMON, directeur.

Mercredi 23 juin 1886,
 AVEC LE CONCOURS DE
M^{lle} Marie KOLB
 de l'Odéon,
 M. ÉMILE PETIT (Gaité), M. COURCELLE (Variétés),
 M. BERVILLE (Gaité), M^{lle} JENNY ROSE (Gaité),
 M^{lle} RACHEL CASSOTHY (Gaité), M^{lle} CLAUDIA
 (Variétés), M^{lle} MIRECOURT (Palais-Royal),
 M^{lle} ALINE LAURENT (Gaité).

LA DOCTORESSE
 Comédie en 3 actes, de MM. Paul Ferrier
 et Henri Bocage.
 M^{lle} Marie Kolb jouera le rôle de la Doctoresse.

DISTRIBUTION :
 Alfred Frontignan..... MM. Émile Petit.
 Bailing..... Courcelle.
 Edmond..... Berville.
 Serquigny..... Dherbilly.
 Gaston..... Myrtil.
 Montargis..... Darrois.
 Des Cerceaux..... Girard.
 Angèle (la Doctoresse)..... M^{lle} Marie Kolb.
 Loveley..... Rachel Cassothy.
 Arabelle..... Jenny Rose.
 Betzy..... Mirecourt.
 Berthe Montargis..... N. Frankowska.
 Gertrude..... Claudia.
 Julie..... Aline Laurent.
 Un commissaire..... MM. Leroux.
 Un client..... Mellingue.

On commencera par :
CHEZ L'AVOGAT
 Comédie en 1 acte, jouée par M. Dherbilly
 et M^{lle} Jenny Rose.
 Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.
 S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,
 rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à
 l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.



Librairie **ABEL PILON**, rue de Fleurus, 33, PARIS
A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Eau-fortes, Gravures en Couleur, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable **CINQ FRANCS** par mois
ESCOMPTE au COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Le CODE MANUEL des Conseillers municipaux ET DES MAIRES

Commentaire pratique de la loi du 5 avril 1884, contenant les solutions des principales questions qui peuvent intéresser les communes, avec formules; 1 volume in-12, par M. AMBROISE RENDU, docteur en Droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, directeur du *Bulletin de Jurisprudence et de législation usuelles*, est adressé franco contre l'envoi de 2 fr. 50 en timbres-poste à M. Ernest MAZUREAU, imprimeur-éditeur, à Tours (Indre-et-Loire).

Cet ouvrage est indispensable non-seulement aux maires, adjoints, conseillers municipaux, et à tous les fonctionnaires qui sont en relations avec les municipalités, mais encore à tous les citoyens qui s'intéressent à l'administration des communes.

Marché de Saumur du 19 Juin

Blé semence (l'hect.)	15 25	Huile de noix	50k.	125
Blé nouveau (l'hect.)	16	Graine de trèfle	50k.	30
From. 1 ^{er} q. l'h.	77k.	— luzerne	50k.	65
Halle moyenne	77k.	— de lin	50k.	—
Seigle	75k.	Foin (la charr.)	780k.	70
Orge	65k.	Luzerne	780k.	65 à 70
Avoine	50k.	Paille	780k.	40 à 45
Fèves	75k.	Amandes en c.	50k.	—
Pois blancs	80k.	— cassées	50k.	—
— rouges	80k.	Cire jaune	50k.	190
Colza	100k.	Chanvres 1 ^{re} qualité	—	—
Chenevis	50k.	— 2 ^e	—	—
Farine, culas	157k.	— 3 ^e	—	—

LE DOCTEUR CHOFFÉ

ex-médecin de la marine, vient de publier une 15^e édition de ses *Causeries Médicales*. Mais les modifications qu'il y a apportées en font un livre nouveau plein d'observations intéressantes. — Les de la Matrice ont été particulièrement l'objet d'une étude approfondie. C'est donc un guide précieux que l'auteur offre aux personnes atteintes de *Maladies chroniques*, telles que : *Hémorroïdes, Goutte, Phthisie, Asthme, Cancer, Anémie, Scrofule, Varicocèle, Varices, maladies du Cœur, de la Vessie, de l'Estomac, du Foie, de la Peau, du Cerveau, Névralgies, Obésité, etc.* — Ce volume de 275 pages sera envoyé gratuitement et sous enveloppe à toute personne qui joindra à sa demande 50 centimes en timbres-poste pour frais d'envoi. — Adresser les lettres au D^r CHOFFÉ, quai Saint-Michel, 27, Paris. — DOCTEUR SANDRAU.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la *CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG*. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^o, 40, r. Richelieu, PARIS, & Ph^o.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le mardi 6 juillet, à 2 heures,

En l'étude de M^e BRAC, notaire,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Haute-St-Pierre, 37, reconstruite depuis peu d'années,

Élevée sur caves d'un rez-de-chaussée et 2 étages; greniers; eaux de la Loire à tous les étages; porche donnant accès à de très grandes caves louées à sept locataires étrangers à la maison.

Revenu : 700 francs.

Mise à prix : 8,000 francs.

Cette maison appartient à M^{me} PÉRON et autres.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

DEUX MAGASINS

Ensemble ou séparément

Situés rue Daclier, n^o 23,

Occupés par MM. Offray et Percher.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (424)

OCCASION

A CÉDER un Fonds de Menuiserie, avec trois établis, outillage complet, bois de différentes essences.

Prix extrêmement avantageux.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS

Vieux chêne et noyer sculpté

Spécialité de salles à manger

H. HARDY

Levé-Neuve, Saumur.

A l'honneur d'informer le public qu'il met en vente, pendant la durée de ce mois, un choix considérable de salles à manger à des prix défiant toute concurrence.

Salle à manger vieux chêne, buffet grande taille, colonnes torses ou autres, 1-bles à rallonges, patins chimères, 6 chaises au choix. 400 francs net.

Salle à manger Henri II, buffet à crédence et vaisselier, avec vitraux de couleur, table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties. 500 francs net.

LECONS de français et de latin. Répétitions. S'adresser au bureau du journal. (446)

MAISON COLOMBEL

22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur

Grande liquidation DE PAPIERS PEINTS

Toiles cirées et devant de Cheminées

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

EXTRAIT de VIANDE LIEBIG

10 Médailles d'Or 10 Diplômes d'Honneur

Exiger le fac-simile de la signature J. v. Liebig

Partout où la viande fraîche est difficile à obtenir ou trop chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation instantanée de bons bouillons sains et réconfortants, des sauces, des légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment.

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Saumur, Imp. d'P. Godet.

Les Magasins du Printemps

SAUMUR

Demandent un garçon de magasin, muni de bons certificats.

ON DEMANDE une bonne femme de chambre sachant bien coudre et bien repasser.

S'adresser au bureau du journal.

91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS

Produit de 1^{re} Qualité

CHOCOLAT MASSON

Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable
DE **B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																	
6	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)																	
9	13	—	matin, omnibus-mixte.																	
1	21	—	soir, —																	
2	28	—	— rapide.																	
7	15	—	— omnibus.																	
10	42	—	— (s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																	
8	31	—	— omnibus.																	
9	36	—	— rapide.																	
12	48	—	— soir, omnibus-mixte.																	
4	34	—	— omnibus.																	
7	4	—	— omnibus (s'ar. à Tours)																	
10	24	—	— express-poste.																	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur, soussigné.